

L'échouement du Rhodanus, une erreur humaine

Le *Rhodanus*, navire battant pavillon Antigua et Barbuda (Antilles) s'est échoué à Cala Longa, dans les Bañeres de Benitach, dans la nuit du 12 au 13 octobre 2019. À son bord, sept membres d'équipage et des bobines d'acier. L'accident n'a heureusement causé ni victime ni pollution, mais le Bureau d'enquête sur les événements en mer (BEMer, un organisme permanent spécialisé créé en 1997) a récemment conclu, sans grande surprise, son rapport de travail sur le naufrage par la prépondérance du facteur humain dans le naufrage. Le chef de quart du navire avait en effet rapidement admis s'être endormi pendant son tour de garde.

Le tribunal maritime de Marseille, en février 2020, avait donc condamné le commandant du navire et son chef de quart à 6 mois de prison avec sursis et à des amendes allant jusqu'à 3 000 €. Les deux hommes, de nationalité russe, se sont également vu interdire de naviguer dans les eaux françaises pendant trois ans.

La provenance du défilé de Messine, le *Rhodanus* devait effectuer un changement de cap pour entrer dans les Bouches et éviter l'écueil de Lavezzi. Mais le navire ne surveille pas son cap et poursuit sa route hors de la voie recommandée. « En dépit des appels VHF répétés, pendant plus d'une heure, du commandant de

Portofino, de la station italienne La Maddalena et du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de La Garde, il poursuit à son cap constant », précise le rapport d'enquête. À 3 h 00, le navire s'échoue sur un plateau rocheux à proximité de la plage de Cala Longa.

N'étant aucune réponse de l'équipage, les premiers moyens d'intervention avaient été immédiatement mobilisés avant même l'achèvement, pour passer au pin. Lorsque le navire percuta la côte, les premiers moyens nautiques arrivés sur zone. Un bâtiment de la SNSM, un patrouilleur italien et le patrouilleur côtier La jusqu'à la gendarmerie maritime sont rejoints par le bâtiment militaire *Le Lapereux* et un hélicoptère Puma de l'Armée de l'Air qui a survolé la zone de nuit pour une première évaluation.

Dans la journée, un hélicoptère de la Marine nationale a hébergé une équipe d'évaluation et d'intervention à bord du *Rhodanus* tandis qu'une équipe de la brigade de recherches de Marseille était à bord pour commencer l'enquête judiciaire, sous l'égide du procureur de Marseille. Le *Rhodanus* avait finalement pu être hélisé cinq jours plus tard et remorqué jusqu'au grand port maritime de Fos-sur-Mer.

Dans son rapport, rendu public il y a quelques semaines



Battant pavillon Antigua-et-Barbuda (Antilles) et construit en 1998, le *Rhodanus*, cargo d'environ 90 mètres de long transportant des bobines d'acier, avec sept personnes à bord, s'est échoué dans la nuit du 12 au 13 octobre 2019 dans la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio.

ARCHIVES N. A.

et disponible sur Internet, le BEMer dit avoir « identifié et analysé les événements liés à l'échouement » et « les facteurs ayant contribué à leur apparition ou ayant contribué à aggraver leurs conséquences ».

« Parmi ces facteurs, ceux qui faisaient apparaître des problèmes de sécurité présentant des risques pour lesquels les défenses existantes étaient jugées inadéquates ou manquantes ont été mis en évidence : défaut d'utilisation

des outils d'aide à la veille et à la navigation, fatigue de l'équipier en suppléant d'effectif, possibilité d'actions des autorités maritimes ».

L'enquête a donc logiquement conclu que « l'échouement du

Rhodanus est la conséquence d'une gestion des ressources en personnel défaillante qui a conduit à la généralisation de manières postures en termes d'organisation des quarts ».

SANDRINE ORDAN